

Catalogue vêtements 2018



Contact service masse d'habillement

Nicole Schanck tél : 2453 8224

Michel Gillet tél : 2453 8257

www.post.lu



CHERS COLLÈGUES, CHÈRES COLLÈGUES,

Depuis le lancement de notre nouvelle identité POST, nos clients reconnaissent que POST a changé vers plus de Modernité. Et l'attitude ainsi que la tenue vestimentaire de chacun de ceux/celles qui sont en contact avec nos clients contribuent à renforcer cette image. Donner une bonne première impression à nos clients, c'est porter le logo POST sur soi avec fierté, que l'on soit installateur, facteur ou au guichet.

Pour véhiculer une image cohérente de POST à travers tous nos métiers, nous avons lancé un vaste projet de modernisation et de rationalisation de notre masse d'habillement au niveau de l'Entreprise.

Ce projet, nous l'avons mené afin qu'il corresponde à vos besoins : c'est pourquoi vous aurez, dorénavant, la possibilité d'essayer les vêtements et de profiter d'un service de retouche, au sein d'un « magasin » que nous allons installer au centre de tri à Bettembourg.

Ce catalogue fait aussi partie du service que nous voulons vous offrir afin que vous soyez informé(e) des différents articles disponibles pour vous.

Nous espérons ainsi répondre à vos attentes, pour qu'ensemble, nous soyons des ambassadeurs POST !

Hjoerdis Stahl



Cliff Konsbruck



Gaston Bohnenberger



ACCÈS À LA MASSE D'HABILLEMENT AU CENTRE DE TRI BETTEMBOURG

La Boutique de la Masse d'Habillement du Post Group a ouvert ses portes en date du **8 mars 2017** et dès ce moment chaque bénéficiaire d'effets de vêtements prescrits aura accès à la Boutique.

L'accès à la Boutique est bien défini et chacun devra suivre les démarches suivantes :

- 1 Stationnez votre voiture sur le grand Parking « **Visiteurs** »
- 2 Présentez-vous avec votre Badge d'identification (Photo obligatoire) à la Loge du CTB, vous allez recevoir un Badge « **Visiteur** » et un Badge « **Accès** » pour ouvrir les différentes portes d'accès, ceci contre remise de votre badge d'identification et inscription de votre entrée à la Loge. Veuillez noter, qu'au cas où vous ne pouvez pas présenter votre badge d'identification, l'accès vers la Boutique vous sera refusé. Le badge « **Visiteur** » doit être porté de façon visible.
- 3 Dirigez-vous vers la porte Tourniquet, (vous avez besoin du Badge accès).
- 4 Suivez les panneaux en bleu « **Masse d'habillement** ».
- 5 Dirigez-vous vers la porte d'entrée B du Bâtiment CTB (vous avez besoin du Badge accès)
- 6 Montez les escaliers.
- 7 Porte 1^{er} étage (vous avez besoin du Badge accès).
- 8 Suivez les panneaux en bleu « **Masse d'habillement** ».
- 9 Sonnez près de l'ascenseur on vous ouvrira la porte.

En sortant du Bâtiment repassez par la Loge, remettez le Badge « Visiteur », le Badge accès et récupérez votre badge d'identification, ceci contre signature de votre sortie.

L'accès à la Boutique de la Masse d'habillement du CTB est accessible uniquement pour les agents de la Poste et il est strictement interdit de se faire accompagner par un tiers ou par un animal domestique.





Sommaire

8

POST **DISTRIBUTION**

38

POST **POINTS DE VENTE**

48

POST **INSTALLATEURS**



POST **DISTRIBUTION**

RÈGLEMENT VESTIMENTAIRE

DES FACTEURS

POST LUXEMBOURG

L'OBJECTIF

DU RÈGLEMENT VESTIMENTAIRE

Notre activité a pour mission d'établir des relations durables avec nos clients et de satisfaire leurs besoins. C'est en nous comportant de façon irréprochable dans nos interactions quotidiennes avec l'ensemble de nos groupes d'intérêt, que nous contribuons de manière directe à renforcer l'image de POST Luxembourg. Adopter un comportement irréprochable implique également d'avoir une présentation impeccable.

Le maintien de l'apparence professionnelle de chacun(e) contribue au succès de POST Luxembourg.

Chaque employé(e) (quelles que soient ses interactions avec les clients, les fournisseurs, les contractants) exerce une influence sur la réputation de l'organisation, et l'impression qu'il/elle dégage dépend en partie des vêtements qu'il/elle porte.

Toute question portant sur le contenu de cette politique ou sur son interprétation doit être adressée au département des Ressources humaines.

TENUE VESTIMENTAIRE À ADOPTER

DURANT LES HEURES DE TRAVAIL

Pour servir nos clients au mieux et contribuer à l'image de qualité de POST Luxembourg, chaque facteur, y compris ceux des loges et des services intérieurs, doivent obligatoirement et sans exception porter l'uniforme ainsi que les chaussures mis à leurs disposition par POST Luxembourg.

Toute dispense accordée dans le passé est annulée par la présente. Il est interdit de porter l'uniforme pendant les loisirs. Il est en outre strictement interdit de céder gratuitement ou non, des effets d'uniformes à des personnes privées ou à des agents d'autres carrières.

Les vêtements sont la propriété exclusive de POST Luxembourg et doivent être retournés sans exception aux responsables de la masse d'habillement en quittant le réseau postal.

Il est strictement interdit de jeter les vêtements de la masse d'habillement ou de les donner à un tiers.

L'uniforme doit être porté de la manière suivante :

- > il doit être en bon état;
- > la chemise POST Luxembourg doit être portée dans le pantalon;
- > les chaussettes doivent être de couleur noire ou foncée.

D'autre part :

- > la coiffure doit être correcte et soignée. Les dreadlocks et les couleurs trop criardes (bleu, orange fluo) ne sont pas admises;
- > les règles élémentaires d'hygiène corporelle sont à respecter;
- > les signes religieux ostentatoires ne sont pas autorisés;
- > les tatouages sur le visage, la partie du cou que l'on ne peut cacher sont interdits;
- > les piercings sur le visage ne peuvent pas être portés durant les heures de travail.

Les responsables sont tenus de veiller à ce que l'uniforme soit porté par les facteurs sous leurs ordres d'une manière complète, régulière, correcte et soignée, et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposent envers les facteurs qui ne se conforment pas à ces prescriptions.

CHAUSSURES **MEINDL**

MEINDL SX 1.1 MID GTX

Textile GORE-TEX®
Semelle AIR-ACTIVE®
Profilé en caoutchouc Vibram®
avec stabilisateur + EVA
Pointures : 36,5-47



MEINDL SX 1.1

Textile GORE-TEX®
Semelle AIR-ACTIVE®
Profilé en caoutchouc Vibram®
avec stabilisateur + EVA
Pointures : 36,5-47

MEINDL PORTLAND

Textile GORE-TEX®
Semelle AIR-ACTIVE®
Profilé Meindl Contagrip® Trail
Pointures : 36,5-47

MEINDL DURBAN GTX

Textile GORE-TEX®
Semelle AIR-ACTIVE®
Profilé Magic Active PRO
Pointures : 36,5-47

MEINDL SX 1.1 LADY MID GTX

Textile GORE-TEX®
Semelle AIR-ACTIVE®
Profilé en caoutchouc Vibram®
avec stabilisateur + EVA
Pointures : 36,5-47

CHAUSSURES



SALOMON XA PRO 3D

Cette chaussure aventure, offre un fit incroyable.
Textile étanche de qualité supérieure / cuir enduit
Doublure GORE-TEX®
Semelle OrthoLite®
3D Advanced Chassis™
Pointures : 36-49^{1/3}



ASICS GEL SONOMA 3 GTX

Textile étanche GORE-TEX®
semelle en Gel® Cushioning System
Semelle extérieur AHAR+ avec stabilisateur + EVA
Pointures : 35,5-50,5



ASICS GEL ODYSSEY WR

Cette chaussure en cuir renforcé est à la fois
confortable et matelassée
Semelle en Gel® Cushioning System
Système de support DUOMAX®
Système TRUSSTIC®
Pointures : 35,5-49



CHAUSSURES FEMME

**TOUS LES MODÈLES DE
CHAUSSURES HOMMES
PEUVENT AUSSI ÊTRE
PORTÉS PAR DES FEMMES**

MEINDL SX 1.1 LADY GTX

Textile GORE-TEX®
Semelle AIR-ACTIVE®
Profilé en caoutchouc Vibram®
avec stabilisateur + EVA
Pointures : 36,5-43,5



ASICS GEL SONOMA 3 GTX


Textile étanche GORE-TEX®
semelle en Gel® Cushioning System
Semelle extérieure AHAR+
avec stabilisateur + EVA
Pointures : 35,5-50,5





VESTE IMPERMÉABLE

BOUSON HIVER À CAPUCHE



Blouson hiver noir et jaune muni d'une capuche mentonnière non-amovible avec serrage par élastique et 2 boutons-pression, de manches longues, de 6 poches dont 2 poches poitrine et 2 poches plaquées à fermeture velcro à l'avant, 1 avec stylo sur la manche et 1 poche napoléon, d'un lien de serrage externe à la taille et d'un pan arrière muni de 2 bandes rétro-réfléchissantes, plus long.

100% POLYESTER





VESTE FLEECE

À COL DROIT

Fleece noir et jaune muni de manches longues avec ajustement poignets élastique, de 4 poches dont 2 poches enfilées, 1 poche poitrine et 1 poche intérieure, d'un ourlet réglable sur les côtés par élastique et d'un pan arrière avec empiècement jaune muni de 1 bande rétro-réfléchissante.

100% POLYESTER



VESTE SOFTSHELL

À COL DROIT



Softshell noir et jaune munie de manches longues amovibles par fermeture à glissière avec ajustement poignets par patte et velcro, de 4 poches dont 2 poches enfilées, 1 poche poitrine et 1 poche intérieure, d'un ourlet réglable sur les côtés par élastique et d'un pan arrière avec empèchement jaune muni de 2 bandes rétro-réfléchissantes.

100% POLYESTER



SWEATER



SWEATER HOMME/FEMME

Sweater à manches longues avec coutures renforcées aux col, épaules, manches et poignets. Bas en tricot côte 1x1, col camionneur avec fermeture à glissière et piqûres contrastées

80% COTON
20% POLYESTER





PANTALON DE PLUIE HIVER

PANTALON PLUIE HIVER

Pantalon de pluie hiver noir muni d'une braguette à glissière, d'une ceinture avec 2 boutons-pression, élastique de chaque côté, de 5 poches dont 2 poches italiennes, 2 poches stylo fermeture glissière et velcro et 1 poche arrière à rabat avec velcro.

100% POLYESTER





PANTALON D'ÉTÉ

PANTALON ÉTÉ LONG

Pantalon d'été noir

40% COTON
30% ELASTHANE
30% POLYESTER



PANTALON ÉTÉ COURT

Pantalon court d'été gris

40% COTON
30% ELASTHANE
30% POLYESTER





CASQUETTE POST

Casquette en coton lourd
avec boucle cuivre POST.

100% COTON



BONNET POST

Bonnet POST noir très doux
avec doublure thinsulate,
maille doublée, rebord sans
bord côte.

100% POLYACRYLIQUE



CHEMISE **POST**



CHEMISE MANCHES LONGUES

Chemise grise POST à manches longues, coupe droite et ouverture boutonnée.

100% COTON



CHEMISE MANCHES COURTES

Chemise grise POST à manches courtes, coupe droite et ouverture boutonnée.

100% COTON



POLO & T-SHIRT



POLO HOMME/FEMME

Polo gris chiné POST à manches courtes ou longues, avec liserets sur le col et bord cotes

50% COTON
50% POLYESTER



T-SHIRT HOMME/FEMME

T-shirt col rond POST gris chiné

90% COTON
10% POLYESTER



BLOUSE FEMME

BLOUSE
MANCHES COURTES



Blouse grise POST à manches courtes et ouverture boutonnée.

100% COTON



BLOUSE
MANCHES LONGUES



Blouse grise POST à manches longues et ouverture boutonnée.

100% COTON





POST
POINTS DE VENTE

RÈGLEMENT VESTIMENTAIRE

DANS LES POINTS DE VENTE

L'OBJECTIF

DU RÈGLEMENT VESTIMENTAIRE

Notre activité a pour mission d'établir des relations durables avec nos clients et de satisfaire leurs besoins. Adopter un comportement irréprochable implique également d'avoir une présentation impeccable. Les agents du guichet sont très souvent les premiers interlocuteurs de nos clients. C'est en tenant compte du fait que la première impression constitue un facteur décisif que le code vestimentaire ci-contre a été élaboré.

Le maintien d'une apparence professionnelle de chacun(e) contribue au succès de POST Luxembourg. Chaque collaborateur/trice POST exerce une influence sur la réputation de l'organisation et l'impression qu'il/elle dégage dépend en partie des vêtements qu'il/elle porte.

Toute question portant sur le contenu de cette politique ou sur son interprétation doit être adressée au département des Ressources humaines.

TENUE VESTIMENTAIRE À ADOPTER

DURANT LES HEURES DE TRAVAIL

Pour servir nos clients au mieux et contribuer à l'image de qualité de POST Luxembourg, chaque collaborateur/trice doit obligatoirement et sans exception porter l'uniforme mis à sa disposition par POST. Toute dispense accordée dans le passé est annulée par la présente.

Il est interdit de porter l'uniforme pendant les loisirs. Il est strictement interdit de céder gratuitement ou non, des effets d'uniformes à des personnes privées ou à des collaborateurs/trices d'autres carrières.

Chaque pièce de la masse d'habillement usée, en cas de retraite ou en cas de départ doivent être remise à son responsable qui lui le renvoie à la masse d'habillement. Il est strictement interdit de jeter les vêtements de la masse d'habillement.

L'uniforme doit être porté de la manière suivante :

- > il doit être en bon état et présentable
- > les chemises blanches pour hommes doivent être portées dans le pantalon
- > les chemises blanches pour femmes peuvent se porter dans ou à l'extérieur du pantalon ou de la jupe.
- > les pantalons et jupes de tous les agents doivent être de couleur noire ou bleu foncé, non délavés, non déchirés et sans autres motifs.
- > **les jeans bleus (non délavés, non déchirés et sans autres motifs) ne sont permis qu'en période estivale (1er juin au 30 septembre)**
- > **les chaussures doivent être de couleur noire ou foncée (sombre), les chaussures ouvertes (sandales) pour les femmes ne sont permis qu'en période estivale. (1er juin au 30 septembre), les flip flops ne sont pas autorisés.**
- > Les jupes doivent se porter au minimum 2 cm en-dessous du genou
- > Les shorts, bermudas et pantacourts ne sont pas admis

D'autre part :

- > la coiffure doit être correcte et soignée. Les dreadlocks et les couleurs trop criardes (bleu, orange fluo) ne sont pas admises;
- > les mains doivent être propres et les ongles soignés;
- > les signes religieux ostentatoires ne sont pas autorisés;
- > le maquillage, les bijoux et autres accessoires doivent être discrets;
- > les tatouages sur le visage, la partie du cou que l'on ne peut pas cacher sont interdits. Tous les autres tatouages doivent être couverts par des vêtements;
- > les piercings sur le visage ne peuvent pas être portés durant les heures de travail (les boucles d'oreilles classiques et discrètes sont autorisées).

Les responsables sont tenus de veiller à ce que l'uniforme soit porté par les collaborateurs/trices sous leurs ordres d'une manière complète, régulière, correcte et soignée et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposent envers les collaborateurs/trices qui ne se conforment pas à ces prescriptions.

CHEMISE POST



CHEMISE MANCHES LONGUES

Chemise blanche POST à manches longues, coupe droite et ouverture boutonnée.

100% COTON



CHEMISE MANCHES COURTES

Chemise blanche POST à manches courtes, coupe droite et ouverture boutonnée.

100% COTON



CARDIGAN POST

CARDIGAN HOMME/FEMME



Cardigan gris POST

50% COTON
50% POLYESTER



BLOUSE FEMME



BLOUSE MANCHES LONGUES

Blouse blanche POST, coupe droite et ouverture boutonnée.

50% COTON
50% POLYESTER



BLOUSE MANCHES COURTES

Blouse blanche POST, coupe droite et ouverture boutonnée.

50% COTON
50% POLYESTER





POST **INSTALLATEURS**

RÈGLEMENT VESTIMENTAIRE

POUR LES ÉQUIPES

TECHNIQUES

Lors des interventions les équipes techniques sont en contact permanent avec les clients de POST Technologies, ceux de Post Telecom et des autres opérateurs.

En se comportant de façon irréprochable dans leurs interactions quotidiennes et en se présentant de façon correcte, ils contribuent de manière directe à renforcer l'image de POST Luxembourg. C'est en tenant compte de ce fait que le code vestimentaire ci-contre a été élaboré.

Ainsi chaque technicien en contact avec le client pourra, s'il le souhaite, porter la tenue ou des éléments de la tenue ainsi que des chaussures mis à sa disposition par POST Luxembourg.

Pour certains agents exposés à des risques, il est même obligatoire pour des raisons de sécurité ou pour leur propre bien, de porter la tenue et les éléments de sécurité qui sont mis à leur disposition.

Il est en tout cas très important d'avoir une présentation correcte.

Le règlement vestimentaire interdit de porter les éléments de la tenue POST Luxembourg pendant les loisirs et de céder gratuitement ou non des effets d'uniformes à des personnes privées ou à des collègues.

En cas de changement d'attribution, de retraite ou de départ d'un collaborateur, chaque pièce de la masse d'habillement usée doit être remise à son responsable qui la renvoie au service de la masse d'habillement.

Il est strictement interdit de jeter les vêtements de la masse d'habillement.

La tenue ou les vêtements doivent être portés de la manière suivante :

- > ils doivent se trouver en bon état et être présentables
- > les chaussures et chaussettes doivent harmonier avec les vêtements
- > les éléments de la tenue doivent être portés en harmonie avec le reste des vêtements
- > en cas de jeans, les pantalons doivent être propres, non délavés, non déchirés et sans autres motifs.
- > les shorts, bermudas et pantacourts ne sont pas admis, exception est faite pour les pantacourts $\frac{3}{4}$ en couleur sobre en cas de grande chaleur
- > les chemises doivent être portées dans le pantalon
- > **le port de chaussures ouvertes (sandales) n'est pas admis.**

D'autre part :

- > la coiffure doit être correcte et soignée. Les coupes spéciales et les couleurs trop criardes (bleu, orange fluo) ne sont pas admises;
- > les mains et ongles doivent être propres;
- > les signes religieux particulièrement visibles ne sont pas autorisés;
- > le maquillage, les bijoux et autres accessoires doivent être discrets;
- > les tatouages ou les piercings sur le visage, sont interdits.
Tous les autres tatouages doivent de préférence être couverts;

Les responsables sont tenus de veiller à ce que la tenue portée par les collaborateurs/trices sous leurs ordres soit correcte et soignée, et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposent envers les collaborateurs/trices qui ne se conforment pas à ces prescriptions.

VESTE IMPERMÉABLE

BLOUSON ALLWETTER



Respirant, imperméable, coutures thermocollées, col en polaire, bandes réfléchissantes de sécurité, capuche intégrable dans le col, 1 poche poitrine gauche avec rabat et fermeture velcro, poche poitrine double droite, poche pour portable sur la poitrine côté droit, 2 poches pour stylos, 2 poches latérales basses, 2 poches latérales plaquées, poche de manche gauche, poche portedocuments sous le rabat frontal, ouatage filet intérieure, fermeture éclair frontale cachée, poignet réglable par fermeture velcro.



40



100% POLYESTER



VESTE IMPERMÉABLE

GILET ALLWETTER

2 poches latérales plaquées avec rabat et boutons-pression, 1 poche poitrine gauche avec rabat et fermeture velcro, poche poitrine double droite, poche pour portable sur la poitrine côté droit, 2 poches pour stylos, fermeture éclair frontale cachée, col fixe, ceinture avec cordon réglable, bandes réfléchissantes de sécurité, 2 plis d'aisance dans le dos, aération dans le dos.

65 % POLYESTER | 35 % COTON





VESTE IMPERMÉABLE

GILET DE TRAVAIL HULST HIVER



Taille réglable avec boutons pressions, fermeture à glissière double sens avec rabat boutons pressions, fermeture à glissière pour impression, plis d'aisance dos, dos rallongé, 2 poches plaquées, chauffe mains, 2 poches poitrine, poche napoléon avec fermeture à glissière, poche téléphone, porte crayon, poche intérieure, biais réfléchissant, doublure polaire et coutures doubles.

65 % POLYESTER | 35 % COTON



UNIQUEMENT POUR
LES AGENTS DE LA
SECTION GARAGE

SALOPETTE PLANAM DUNGAREES PLALINE

Respirant et extrêmement résistant.
Couleur ardoise/noir

65% POLYESTER
35% COTON



SALOPETTE & PANTALONS



PANTALON PLANAM PLALINE

Respirant et extrêmement résistant. Couleur ardoise/noir

65% POLYESTER
35% COTON



PANTALON 3/4 PLANAM PLALINE

Respirant et extrêmement résistant. Couleur ardoise/noir

65% POLYESTER
35% COTON



SWEATER



SWEATER HOMME/FEMME

Sweater à manches longues avec coutures renforcées aux col, épaules, manches et poignets. Bas en tricot côte 1x1, col camionneur avec fermeture à glissière et piqûres contrastées

80% COTON
20% POLYESTER





POLO & T-SHIRT



POLO HOMME/FEMME

Polo gris chiné POST à manches courtes ou longues, avec liserets sur le col et bord cotes

50% COTON
50% POLYESTER



T-SHIRT HOMME/FEMME

T-shirt col rond POST gris chiné

90% COTON
10% POLYESTER





CASQUETTE POST

Casquette en coton lourd avec boucle cuivre POST.

100% COTON



BONNET POST

Bonnet POST noir très doux avec doublure thinsulate, maille doublée, rebord sans bord côte.

100% POLYACRYLIQUE





www.post.lu

© Photo by Carlo ROVATTI

